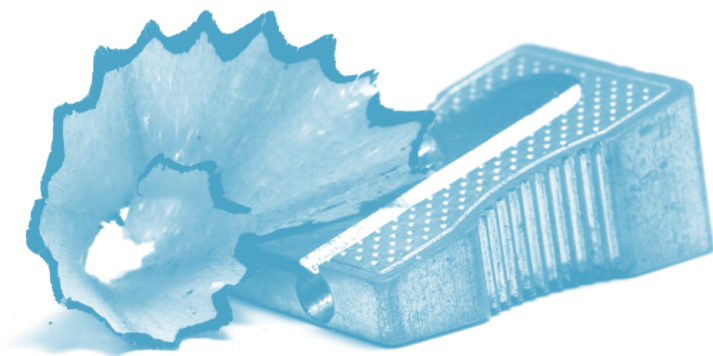


**Guide d'accompagnement**  
du choix de cours des  
nouveaux étudiants

2011-2012





Le service de l'Encadrement scolaire met à votre disposition une équipe à l'écoute de vos besoins et dont la mission est de vous aider à compléter vos études collégiales dans les meilleures conditions possibles. De l'admission dans votre programme d'études à l'obtention de votre diplôme, nous vous guiderons et vous supporterons à travers toutes les étapes de votre cheminement scolaire.

Pour toute question relative à votre dossier scolaire (relevés de notes, renseignements personnels, choix de cours, horaire de cours, attestation, confirmation de fréquentation scolaire) ou concernant votre cheminement (réussite scolaire, annulation de cours, substitution, demande d'équivalence, commandite, changement d'orientation, changement de programme) vous pourrez prendre rendez-vous avec une personne ressource en mesure de vous aider ou selon le cas recevoir une aide immédiate.

Le personnel de l'Encadrement scolaire sera également en mesure de vous dépanner et de vous aider au besoin dans l'utilisation des services interactifs du système Omnivox.

Le service de l'Encadrement scolaire est situé au **local A3.78** et il est accessible **du lundi au jeudi de 8 h à 19 h et le vendredi de 8 h à 16 h**<sup>1</sup>. Vous pouvez également nous rejoindre par téléphone au numéro **514 982-3453** ou par Internet à l'adresse suivante : **registraire@cvm.qc.ca**

De la part de toute l'équipe de l'Encadrement scolaire, nous vous souhaitons le meilleur succès possible et beaucoup de plaisir dans la poursuite de vos études au Cégep du Vieux Montréal.

*Nathalie Giguère*  
Directrice adjointe à l'Encadrement  
scolaire et à la Formation continue

*Chantale Fortin*  
Coordonnatrice à l'Encadrement  
scolaire et à la Formation continue

## **POUR NOUS JOINDRE**

**TÉLÉPHONE :** 514 982-3453

**COURRIEL :** [registraire@cvm.qc.ca](mailto:registraire@cvm.qc.ca)

**ADRESSE :** Cégep du Vieux Montréal  
Encadrement scolaire, local A3.78  
255, rue Ontario Est  
Montréal (Québec) H2X 1X6

<sup>1</sup> Les heures d'ouverture du service de l'Encadrement scolaire peuvent être modifiées sans préavis.

## Sommaire

Les aides pédagogiques individuels .....	4
Les autres services offerts aux étudiants.....	5
Les services d'encadrement à l'apprentissage et à la réussite .....	6
Omnivox .....	7
Exemple de grille de cheminement.....	9
Exemple d'horaire .....	10
Le Régime d'études collégiales.....	11
La formation générale .....	12
Résumé du règlement sur l'admission des étudiants .....	13
Résumé du règlement sur l'inscription et sur la réussite scolaire des étudiants .....	14
Ce qu'il faut savoir.....	15

# Cheminement scolaire et aide à l'apprentissage

## Les aides pédagogiques individuels

### Local A3.55

Les aides pédagogiques individuels vous assistent tout au long de vos études. Par leurs conseils et leurs recommandations, ils vous aident au moment des choix de cours, des périodes de changement de programme, des modifications d'horaires, etc. Ils vous prodiguent des conseils sur la meilleure façon de compléter vos études collégiales tout en respectant le *Règlement sur l'inscription et sur la réussite scolaire des étudiants au cégep du Vieux Montréal*. ([www.cvm.qc.ca/cegep/politique/index.htm](http://www.cvm.qc.ca/cegep/politique/index.htm)). Ce sont des personnes ressources importantes qu'il ne faut jamais hésiter à consulter pour toutes questions concernant le déroulement de vos études.

Les aides pédagogiques sont disponibles sur rendez-vous. Vous pouvez prendre rendez-vous par Internet au [cvm.omnivox.ca](http://cvm.omnivox.ca) ou par téléphone via Omnivox au **514 982-3450**.

#### Édith Claude

Poste téléphonique : 2198 • [eclaude@cvm.qc.ca](mailto:eclaude@cvm.qc.ca)

---

200.B0 Sciences de la nature  
200.B1 Sc. de la nature - Profil Informatique  
200.B2 Sc. de la nature - Profil Environnement  
200.12 Double DEC - Sc. de la nature et  
Sc. humaines  
241.A0 Techniques de génie mécanique  
241.D0 Technologie de maintenance industrielle  
300.50 Sc. humaines - Profil Optimonde  
410.B0 Techniques de comptabilité et de gestion  
410.C0 Conseil en assurances et en services financiers  
410.D0 Gestion de commerces  
570.C0 Techniques de design industriel  
570.E0 Design d'intérieur

#### Karine Audet

Poste téléphonique : 2201 • [kaudet@cvm.qc.ca](mailto:kaudet@cvm.qc.ca)

---

180.A0 Soins infirmiers  
221.A0 Technologie de l'architecture  
391.A0 Techniques d'intervention en loisir  
561.BA Danse - Interprétation classique  
561.BB Danse - Interprétation contemporaine  
570.D0 Design de présentation

#### Sylvie L'Espérance

Poste téléphonique : 2203 • [slespera@cvm.qc.ca](mailto:slespera@cvm.qc.ca)

---

300.22 Sc. hum.- Leadership - Administration  
322.A0 Techniques d'éducation à l'enfance  
322.A9 D.E.C. intensif / Tech. d'éducation à l'enfance  
351.A0 Techniques d'éducation spécialisée  
388.A0 Techniques de travail social

#### Stéphanie Corriveau

Poste téléphonique : 2202 • [scorriveau@cvm.qc.ca](mailto:scorriveau@cvm.qc.ca)

---

300.30 Sc. hum.- Regards sur la personne (Individu)  
300.31 Sc. hum.- Regards sur la personne (Ind.+Math)  
300.40 Sc. hum.- Questions internationales (Société)  
300.41 Sc. hum.- Action sociale et médias (Société)

#### API

Poste téléphonique : 2205

---

243.BA Technologie de l'électronique  
-Télécommunication  
243.BC Technologie de l'électronique - Audiovisuel  
243.C0 Technologie de l'électronique industrielle  
510.A0 Arts plastiques  
573.AA Céramique  
573.AB Construction textile  
573.AC Ébénisterie artisanale  
573.AD Impression textile  
573.AE Joaillerie  
573.AF Lutherie - Guitare  
573.AG Maroquinerie  
573.AJ Verre  
574.A0 Dessin animé  
574.B0 Animation 3D et synthèse d'images

#### Denis Laurin

Poste téléphonique : 2200 • [dlaurin@cvm.qc.ca](mailto:dlaurin@cvm.qc.ca)

---

420.AA Techniques de l'informatique  
420.12 DEC intensif en informatique  
500.25 Arts et lettres - Profil Communication  
500.45 Arts et lettres - Profil Création littéraire  
500.5A Arts et lettres Langues - Profil Régulier  
500.5B Arts et lettres Langues - Profil Enrichi  
570.A0 Graphisme  
570.F0 Photographie  
700.B0 Histoire et civilisation -  
Cultures et sociétés en Occident  
700.16 Histoire et civilisation -  
Arts et lettres - Profil Langues

# Les autres services offerts aux étudiants

Pour un éventail complet de tous les services et les activités offerts aux étudiants, veuillez consulter le dépliant Services et activités pour les étudiants disponible lors du choix de cours des nouveaux étudiants, lors de la rentrée scolaire et auprès du personnel ou consultez la rubrique ACTIVITÉS ET SERVICES AUX ÉTUDIANTS - Services d'aide du site Internet du Cégep.

## LE SERVICE D'ORIENTATION

**Local A3.57**

**Lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h.**

Le rôle des conseillers d'orientation est de guider les étudiants à travers leur réflexion et leur recherche d'information afin de les aider à planifier leurs études et leur carrière.

Vous avez accès aux services suivants :

- **Accueil et information scolaire et professionnelle**

Un conseiller d'orientation est toujours disponible pour vous aider à trouver des réponses à vos questions. Aucun rendez-vous n'est nécessaire.

- **Centre de documentation**

Vous y trouverez toutes les informations pertinentes pour vos études de formation professionnelle, collégiale ou universitaire, sur les professions, sur le marché du travail, ainsi que la cote R.

- **Consultation en orientation**

Si vous êtes indécis face à vos études actuelles ou futures, ou si vous êtes incertain de votre carrière, vous pouvez prendre un rendez-vous avec un conseiller d'orientation en vous présentant au service d'orientation.

**Vous êtes les bienvenus. Nos services sont confidentiels et gratuits.**

**Dominic Bernard**

Poste téléphonique : 2522

**Pierre Lanciault**

Poste téléphonique : 2435

**Isabelle Blais**

Poste téléphonique : 2272

## L'AIDE FINANCIÈRE

**Local A3.32**

**Hassina Amer-Ei-Khedoud / Poste téléphonique : 2047**

Le service de l'Aide financière vous renseigne sur le programme d'aide financière aux études (prêts et bourses) du Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Il sert d'intermédiaire entre les étudiants et le Ministère.

**Le service de l'Aide financière permet également aux étudiants :**

- d'obtenir les informations nécessaires pour remplir une demande d'aide financière;
- de comprendre les formulaires et les avis du Ministère;
- de recevoir de l'aide dans des cas particuliers et pour les demandes de dérogation;
- d'obtenir leur certificat de garantie ;
- de recevoir des informations touchant la planification de leur budget.

Les étudiants peuvent se référer au service de l'Aide financière pour toutes difficultés financières.

Il est fortement recommandé de faire une demande d'aide financière par Internet [www.afe.gouv.qc.ca](http://www.afe.gouv.qc.ca) le plus tôt possible afin d'éviter les retards dans le traitement de votre dossier. Le délai minimum pour le traitement des dossiers est de quatre à six semaines.

## LOGEMENT

Vous recherchez un logement ou vous souhaitez annoncer un logement?

Veuillez communiquer au 514 982-3437, poste 2445 ou par courriel à l'adresse suivante : [logements@cvm.qc.ca](mailto:logements@cvm.qc.ca).

Vous pouvez également vous présenter au cégep du Vieux Montréal, 255 rue Ontario Est, Montréal, local A3.32.

## LES SERVICES D'ENCADREMENT À L'APPRENTISSAGE ET À LA RÉUSSITE

Au cégep du Vieux Montréal, la réussite des étudiants est une priorité. Nous mettons tout en œuvre pour que les étudiants reçoivent l'aide dont ils ont besoin. Nous offrons près de vingt programmes spéciaux d'aide à l'apprentissage dans différents domaines, veuillez consulter le site du cégep à :  
ACTIVITÉS ET SERVICES AUX ÉTUDIANTS – Soutien à la réussite

## AIDE PÉDAGOGIQUE À L'INTÉGRATION SCOLAIRE

Mireille Dubois  
Poste téléphonique : 2646  
mdubois@cvm.qc.ca

## LE SERVICE D'AIDE À L'INTÉGRATION DES ÉLÈVES AYANT DES BESOINS PARTICULIERS (SAIDE)

**Local A3.29, 3<sup>e</sup> étage**  
**Poste téléphonique : 2054**

L'étudiant ayant une incapacité auditive, visuelle ou autre peut obtenir des ressources et des services adaptés à ses besoins. Il s'agit de communiquer avec les personnes-ressources mentionnées ci-dessous.

- **Personnes sourdes et malentendantes, étudiants avec déficience sensorielle (surdité et cécité), motrice ou organique.**

Céline Boisvert  
Local A3.29, 3<sup>e</sup> étage  
Poste téléphonique : 3443

- **Aide aux personnes ayant une incapacité neurologique, un T.R.D., des troubles d'apprentissage ou un trouble de santé mentale.**

Odette Raymond  
Local A3.40, 3<sup>e</sup> étage  
Poste téléphonique : 2038

Accueil : local A3.41  
Poste téléphonique : 2534

# Omnivox

(<http://cvm.omnivox.ca>)

## Qu'est-ce que Omnivox ?

C'est un guichet multi-services qui vous permet de valider votre choix de cours, de consulter votre dossier scolaire personnel ainsi que d'effectuer plusieurs opérations avec le Collège. Le système est à votre disposition 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

## Comment obtenir l'accès au système ?

- **Accès téléphonique** : 514 982-3450
- **Accès Internet** : [cvm.omnivox.ca](http://cvm.omnivox.ca)
- **Bornes Omnivox** :
  - 3<sup>e</sup> étage, en face du Centre de renseignements
  - 4<sup>e</sup> étage, en face de la cafétéria
  - 5<sup>e</sup> étage, près de la sortie de la rue Sanguinet
  - 7<sup>e</sup> étage, à l'extérieur de la bibliothèque

## Fureteurs recommandés et configuration du fureteur

Pour accéder au système, votre fureteur doit supporter les cadres (« frames ») et la réception de témoins (« cookies »). Les fureteurs recommandés sont Ms Internet Explorer v5.5 et plus ou Mozilla Firefox et plus. Votre fureteur doit supporter le cryptage SSL 128 bit.

## Première utilisation du service en ligne

### Étudiants

Numéro étudiant :   
7 chiffres

NIP :

Première utilisation ?

---

*Bienvenue à Omnivox, votre guichet multi-services ...*

**Numéro de dossier - Matricule** (7 chiffres) :

**Code permanent** : (sur votre bulletin du secondaire)

**Date de naissance** :

---

# Exemple de la page d'accueil



Commentaires

Quitter



Communiqués



## Nouveau réseau Sans fil au CVM

Attention, l'ancien réseau sans fil du collège (CVM-Sans fil) sera définitivement fermé le 12 avril 2011 en soirée. Consultez ce lien (<http://bit.ly/hH6z8N>) pour savoir comment vous connecter et où obtenir de l'aide. Ce message est aussi...

[suite >>](#)

## Choix de cours Nouveaux admis Automne 2011

Veillez noter que la période de paiement et de validation du choix de cours pour les nouveaux admis de l'automne 2011 débutera le 9 mai.

## Journée des élections du 2 mai 2011

Le calendrier scolaire ne sera pas modifié en raison des élections fédérales du 2 mai.

Les cours se donneront tel que prévu tant à la l'enseignement régulier qu'à la formation continue.

## Calendrier scolaire



Avril 2011						
D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

mar 5  Paiement et Choix de cours Automne 2011  
ENSEIGNEMENT RÉGULIER  
Début de la période de paiement des frais d'inscription et de choix de cours pour la session d'automne 2011 (pour les étudiants inscrits à la session Hiver 2011).

mer 13  Cours d'été 2011  
Début de la période d'inscription pour les élèves inscrits à l'enseignement régulier et qui souhaitent suivre un cours d'été.  
Devant le local A3.78 de 9h30 à 11h30 et de 13h30 à 15h30

jeu 14  Cours d'été 2011  
Inscription aux cours d'été (voir détail 13 avril)

ven 15  Cours d'été 2011  
Inscription aux cours d'été (voir détail 13 avril)

lun 18  Cours d'été 2011  
Inscription aux cours d'été (voir détail 13 avril)

mar 19  Cours d'été 2011  
Inscription aux cours d'été (voir détail 13 avril)

ven 22  Journée de congé

sam 23  Journée de congé

lun 25  Journée de congé  
Lundi de Pâques

mar 26  Paiement et Choix de cours Automne 2011  
ENSEIGNEMENT RÉGULIER  
Fin de la période de paiement et de choix de cours pour la session d'automne 2011 (pour les étudiants inscrits à la session Hiver 2011).

## Quoi de neuf ?

- 1 nouveau document diffusé par le Collège**  
[Consultez-le dès maintenant](#)
- Participez au service de Covoiturage...**  
En quelques clics, vous aurez identifié d'autres participants résidant près de chez vous.

## Services offerts

- Casiers**  
[Réservation en ligne ou informations](#)
- Centre de paiement**  
[Consultez et payez vos factures](#)
- Centre de rendez-vous**  
[Prenez rendez-vous avec votre API](#)
- Choix de cours**  
[Pour les étudiants du cycle régulier \(jour\)](#)
- Classement en langue**  
[Effectuez votre test de classement en ligne](#)
- Cours annulés**  
[Consultez la liste la plus récente des cours annulés](#)
- Covoiturage**  
[Participez au service de Covoiturage. Trouvez des covoitureurs.](#)
- Documents et messages vous étant destinés**  
[Accédez aux documents et messages vous étant destinés](#)
- Dossier personnel**  
[Tenez votre dossier personnel à jour](#)
- Fréquentation scolaire**  
[Confirmez votre fréquentation scolaire](#)
- Grille de cheminement**  
[Consultez votre grille personnalisée](#)
- Horaire en ligne**  
[Consultez votre horaire pour une session donnée](#)
- Inscription aux cours**  
[Inscription aux cours crédités de la Formation continue](#)
- Modification d'horaire**  
[Remaniez votre horaire de cours en ligne](#)
- Relevés d'impôt pour les frais de scolarité**  
[Imprimez vos relevés d'impôt](#)
- Repères**  
[Obtenez des informations sur les choix de carrières](#)
- Résultats - Bulletin de mi-session**  
[Votre bulletin de mi-session](#)
- Résultats - Notes d'évaluation**  
[Vos résultats d'évaluations ou relevés de notes](#)
- Résultats - Notes finales**  
[Bulletin virtuel et Cote R](#)

# Exemple de grille de cheminement



## Cheminement Contenu de la grille de cheminement

570.F0 - Photographie (570F0\_20083)  
Cycle régulier

Automne 2011  
SPE 1  
ESP à faire  
EUL à faire

	1	2	3	4	5	6
Français	A09 <b>Proposé</b> 601-101-04 Ecriture	<b>À faire</b> 601-102-04 Lit. imaginaire	<b>À faire</b> 601-103-04 Lit. québécoise	<b>À faire</b> 601-JCB-04 Litt.et culture		
Philo.		<b>À faire</b> 340-103-04 Philo et ratio	<b>À faire</b> 340-102-03 L'être humain	<b>À faire</b> 340-JCC-03 Éthique, polit.		
Éduc. phys.	A09 <b>Proposé</b> Santé et éducat	<b>À faire</b> Activité physiq	<b>À faire</b> Intég activ phy			
Compl.					<b>À faire</b> Complémentaire1	<b>À faire</b> Complémentaire2
Anglais				<b>À faire</b> 604-102-03 Langue culture	<b>À faire</b> 604-TQ2-VM Techniques II	
Conc. 1	A09 <b>Proposé</b> 510-100-VM Couleur appliq.	<b>À faire</b> 510-200-VM Dessin appliqué	<b>À faire</b> 510-300-VM Organisat pictu	<b>À faire</b> 510-400-VM Organisat spati	<b>À faire</b> 570-500-VM Mode	<b>À faire</b> 570-600-VM Projet d'integr
Conc. 2	A09 <b>Proposé</b> 520-100-VM Hist. d'image	<b>À faire</b> 520-200-VM Photo, art 1	<b>À faire</b> 520-300-VM Photo société 2	<b>À faire</b> 570-401-VM Conception, tec	<b>À faire</b> 570-501-VM Illustration	<b>À faire</b> 570-601-VM Image créative,
Conc. 3	A09 <b>Proposé</b> 570-100-VM Photo.: milieu	<b>À faire</b> 570-200-VM La nature morte	<b>À faire</b> 570-301-VM Le portrait	<b>À faire</b> 570-402-VM Photojournalism	<b>À faire</b> 570-502-VM Le portfolio 1	<b>À faire</b> 570-602-VM Le portfolio
Conc. 4	A09 <b>Proposé</b> 570-101-VM Lumiere: ville	<b>À faire</b> 570-201-VM Approche artist	<b>À faire</b> 570-302-VM Le reportage	<b>À faire</b> 570-403-VM Architecture	<b>À faire</b> 570-503-VM La photographie	<b>À faire</b> 570-603-VM Mise sur pied
Conc. 5	A09 <b>Proposé</b> 570-102-VM Image numérique	<b>À faire</b> 570-202-VM Labo d'images 1	<b>À faire</b> 570-303-VM Laboratoire cou	<b>À faire</b> 570-404-VM Labo images 2	<b>À faire</b> 570-504-VM Labo images 3	

# Exemple d'horaire



Cégep du  
Vieux Montréal

**Horaire de l'étudiant**

Automne 2011

Nom et prénom (Matricule - code permanent)

SPE 1

570.F0 - Photographie (570F0)

917000-1 - Cégep du Vieux Montréal - Régulier

Casier: 9-9999

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	
08:00						
08:50	Aérobique-step (T) 109-132-MQ g.01650 C505 Mignault, R.			Couleur appliq. (T) 510-100-VM g.05402 1150 Guay M.		
08:55						
09:45						
09:50		Image numérique (L) 570-102-VM g.05508 660 Legault N.	Photo.: milieu (T) 570-100-VM g.05503 658B Bourassa D.		109-115-MQ  Lumière: ville (T) 570-101-VM g.05504 658B Bourassa D.	
10:40						
10:45						
11:35						
11:40						
12:30						
12:35						
13:25						
13:30		Image numérique (T) 570-102-VM g.05508 660 Legault N.	Photo.: milieu (L) 570-100-VM g.05503 512 658B Bourassa D.	Photo.: milieu (T) 570-100-VM g.05503 707 Bourassa D.	601-101-MQ	
14:20						
14:25	Écriture et lit (T) 601-101-MQ g.06262 877 Lacerte L.					
15:15				Lumière: ville (L) 570-101-VM g.05504 660 EXTERI...		
15:20						
16:10		Hist. d'image (T) 520-100-VM g.05309 427 Labrecque H.				
16:15						
17:05						
17:10						
18:00						
18:05						
18:55						
19:00						
19:50						
19:55						
20:45						
20:50						
21:40						
21:45						
22:35						

2011-04-14 11:46

RPHOR025 - Horaire de l'étudiant

# Le Régime d'études collégiales

## TOUS LES PROGRAMMES DE DEC COMPRENNENT :

- **Une composante de formation générale commune à tous les programmes dans les domaines suivants :**

- Langue d'enseignement et littérature 7 1/3 unités
- Langue seconde 2 unités
- Philosophie 4 1/3 unités
- Santé et hygiène de vie 3 unités

- **Une composante de formation générale propre à des familles de programmes dans les domaines suivants :**

- **Langue d'enseignement et littérature et philosophie 4 unités**

Français et philosophie : 3 familles de programmes

	Français <i>Littérature et culture contemporaines</i>	Philosophie <i>Éthique et politique</i>
Famille A : Soins infirmiers et techniques humaines	601-4EA-VM	340-4EA-VM
Famille B : Techniques physiques et Techniques administratives	601-4EB-VM	340-4EB-VM
Famille C : Arts appliqués et métiers d'art		
Famille D : Programmes préuniversitaires		

- **Langue seconde 2 unités**

	Programmes préuniversitaires par niveau <i>n° du cours</i>	Programmes techniques par niveau <i>n° du cours</i>
Anglais : Débutant (100)	604-4P1-VM	604-4T1-VM
Intermédiaire (101)	604-4P2-VM	604-4T2-VM
Intermédiaire avancé (102)	604-4P3-VM	604-4T3-VM
Avancé (103)	604-4P4-VM	604-4T4-VM

- **Une formation complémentaire**

- 4 unités dans les domaines suivants qui ne sont pas couverts par la formation spécifique : sciences humaines, culture scientifique et technologique, langue moderne, langage mathématique et informatique, art et esthétique.

- **Une formation spécifique**

- 28 à 32 unités au secteur préuniversitaire
- 45 à 65 unités au secteur technique

- **Une épreuve uniforme de français**

- **Une épreuve uniforme de langue seconde**

- **Une épreuve synthèse de programme**

*N.B. 1 unité = 45 heures d'activités d'apprentissage*

# La formation générale

La formation générale constitue un axe central dans le projet de formation des élèves. Ainsi, les cours qui la composent représentent un lieu privilégié où tous les élèves, quel que soit leur programme, développent :

- des compétences en matière de rédaction et de communication en langue maternelle et en langue seconde ;
- la capacité de réflexion, d'argumentation et de sens critique ;
- la conscience de soi et des autres ;
- de saines habitudes de vie.

## Les cours de français (4 cours)

### 601-101-04 Écriture et littérature ou 601-101-MQ

Le premier cours vise à initier l'étudiant à la lecture et à l'analyse de textes appartenant aux principaux courants de la littérature française, du Moyen Âge au XVIII<sup>e</sup> siècle. Les œuvres sont analysées en fonction du courant littéraire et de l'époque dans lesquels elles s'inscrivent pour mieux mettre en évidence leurs sens actuels.

### 601-102-04 Littérature et imaginaire ou 601-102-MQ

Le deuxième cours vise à amener l'étudiant, par l'intermédiaire de la notion de représentation du monde, à comprendre les relations qui existent entre une œuvre appartenant à un courant littéraire déterminé et son contexte sociohistorique. La période choisie se situe dans la continuité du premier cours et va du début de 1800 à 1985. L'étudiant aura à lire des œuvres marquantes appartenant à des courants littéraires différents situés dans cette période.

### 601-103-04 Littérature québécoise ou 601-103-MQ

Le troisième cours est axé sur la littérature québécoise dont le corpus étudié va de 1900 à 1985. L'étudiant aura un minimum de trois œuvres marquantes de la littérature québécoise s'inscrivant dans deux courants ou tendances littéraires.

### 601-xxx-04 Littérature et culture contemporaines ou 601-4EA-VM, 601-4EB-VM

Ce cours a pour but de présenter la littérature et la culture contemporaines et se propose d'analyser des œuvres littéraires plus récentes (québécoises ou autres) ou des œuvres relevant de formes artistiques ou médiatiques significatives de la culture contemporaine.

### L'épreuve uniforme de français

Le règlement des études collégiales prévoit que, à l'issue du troisième cours de la séquence de français, tous les étudiants, quel que soit leur programme d'études, subissent l'épreuve uniforme de français qui consiste en la rédaction d'une dissertation de 900 mots. La réussite de cette épreuve, administrée au même moment à tous les étudiants du réseau, sanctionne l'obtention du diplôme d'études collégiales (DEC).

### Les cours de mise à niveau

Certains candidats admis au cégep du Vieux Montréal devront s'inscrire à un cours de mise à niveau si leurs résultats de secondaire V en français dénotent qu'ils éprouvent de la difficulté en langue écrite. La réussite du cours de mise à niveau est obligatoire et préalable aux cours de français obligatoires. Le candidat qui échoue ce cours doit donc le reprendre.

La formation générale participe ainsi à l'évolution de la personne et permet la transmission d'un fonds culturel commun.

Les quatorze cours qui composent la formation générale — **4 cours de français, 3 cours de philosophie, 3 cours d'éducation physique, 2 cours d'anglais, 2 cours complémentaires** — comptent pour 30 % de la formation dans un programme technique et pour plus de 45 % dans un programme préuniversitaire.

## Les cours de philosophie (3 cours)

Les **trois ensembles** (ou cours) sont conçus en une séquence en ce qui concerne les thèmes, l'histoire de la pensée et les habiletés intellectuelles. Les acquis théoriques et pratiques du premier ensemble sont réinvestis dans les deux ensembles suivants. Les trois ensembles contribuent à la transmission de la culture comme héritage de civilisation, au développement de la pensée rationnelle, à l'élaboration d'une conception éclairée de l'être humain et à la consolidation d'une éthique personnelle et sociale. Dans chaque ensemble, un accent est mis sur l'étude d'une œuvre entière ou des extraits majeurs ainsi que sur une production écrite.

### 340-103-04 Philosophie et rationalité ou 340-101-MQ

Le premier ensemble propose une initiation à la démarche philosophique à travers l'étude de la naissance de la rationalité occidentale. L'étude de la pensée gréco-latine permet l'acquisition d'habiletés de questionnement et d'argumentation. On privilégie l'analyse de textes et la rédaction de textes d'argumentation philosophique comme travaux écrits.

### 340-102-03 Conceptions de l'être humain ou 340-102-MQ

Le deuxième ensemble élabore des problématiques reliées à des conceptions de l'être humain. On étudie et compare des conceptions modernes et contemporaines de l'être humain et leur importance dans la culture occidentale. On privilégie le commentaire critique et la dissertation comparative comme travaux écrits.

### 340-xxx-03 Éthique et politique ou 340-4EA-VM, 340-4EB-VM

Le troisième ensemble vise à amener l'étudiant à se situer de façon critique et autonome par rapport aux valeurs éthiques. On prend connaissance de différentes théories éthiques et politiques et on les applique à des situations contemporaines relevant de la vie personnelle, sociale et politique concernant, entre autres dimensions, le champ d'études de l'étudiant. Le travail final consiste en une dissertation philosophique.

### L'épreuve uniforme en langue seconde

Cette épreuve se déroule durant la session du dernier cours de langue seconde suivi (anglais) et a pour objectif d'établir le niveau de maîtrise atteint par l'élève.

# Résumé du Règlement sur l'admission des étudiants au Cégep du Vieux Montréal

Vous pouvez consulter le document intégral sur le site du collège à <http://www.cvm.qc.ca/cegep/politique/index.htm>

## OBJECTIFS DU RÈGLEMENT

- assurer la transparence du processus d'admission ;
- assurer l'égalité des chances aux candidats qui déposent une demande d'admission selon les normes et critères en vigueur à l'enseignement régulier;
- énoncer les modalités locales d'application du Règlement sur le régime des études collégiales touchant à l'admission;
- stipuler les conditions particulières de sélection des candidats dans les programmes d'études et les cours offerts au Cégep.

## CONDITIONS D'ADMISSION

**Les conditions d'admission à un programme de DEC sont les suivantes :**

**A.** Détenir un DES (1) (2) (3) du secteur des jeunes ou du secteur des adultes et avoir réussi les cours suivants :

- Langue d'enseignement de la 5<sup>e</sup> secondaire
- Langue seconde de la 5<sup>e</sup> secondaire
- Mathématiques de la 4<sup>e</sup> secondaire
- Science et technologie ou Application technologiques et scientifiques de la 4<sup>e</sup> secondaire
- Histoire et éducation à la citoyenneté de la 4<sup>e</sup> secondaire

ou

**B.** Détenir un DEP (3) et avoir réussi les cours suivants :

- Langue d'enseignement de la 5<sup>e</sup> secondaire
- Langue seconde de la 5<sup>e</sup> secondaire
- Mathématiques de la 4<sup>e</sup> secondaire

ou

**C.** Avoir une formation jugée équivalente

Le collège peut également admettre à un programme de DEC la personne qui possède une formation et une expérience qu'il juge suffisante et qui a interrompu ses études à temps plein pendant une période cumulative d'au moins 36 mois. De plus, le collège peut rendre obligatoires des activités de mise à niveau à la personne admise en vertu du paragraphe précédent.

De plus, l'étudiant doit satisfaire aux conditions particulières du programme choisi et aux conditions particulières déterminées en vertu du Règlement d'admission du Cégep.

**Pour plus de renseignements sur les conditions d'admission, consultez le [cvm.qc.ca/admission](http://www.cvm.qc.ca/admission)**

## Admission des candidats venant de l'étranger

Plusieurs programmes sont ouverts aux candidats venant de l'étranger. Les formulaires de demande d'admission du SRAM (Service régional d'admission du Montréal métropolitain) sont disponibles à :

**<http://sram-international.omnivox.ca>.**

Pour plus de renseignements sur la procédure, consultez le site du SRAM : **<http://sram.qc.ca>**.

Le site du ministère de l'Éducation, des Loisirs et des Sports du Québec peut également vous fournir des informations sur les études au Québec :

**[http://www.mels.gouv.qc.ca/ens-sup/ftp/etudier\\_quebec-fra-2008.pdf](http://www.mels.gouv.qc.ca/ens-sup/ftp/etudier_quebec-fra-2008.pdf)**

## INSCRIPTION

L'offre d'admission n'est valide que si elle est suivie d'une inscription à des cours du programme d'études choisi à la session précisée sur la demande. Le Cégep se réserve le droit de mettre fin à l'admission et à l'inscription d'un étudiant qui ne se conforme pas à la procédure et aux conditions d'inscription prescrites par le Règlement sur l'inscription des étudiants au cégep du Vieux Montréal.

1. Le titulaire d'un DES qui n'a pas réussi l'une des cinq matières mentionnées ci-dessus pourra être admis conditionnellement à la réussite des matières manquantes au cours de sa 1<sup>re</sup> session d'études.
2. Le ministre ou le collège ([www.cvm.qc.ca/admission](http://www.cvm.qc.ca/admission)) peut également rendre obligatoires des activités de mise à niveau particulières en fonction des unités que le titulaire du DES a accumulées dans le cadre de l'un ou l'autre des régimes pédagogiques.
3. Le collège peut admettre sous condition à un programme d'études conduisant au DEC la personne qui, n'ayant pas accumulé toutes les unités requises par le Régime pédagogique de la formation générale des adultes pour l'obtention du DES, s'engage à accumuler les unités manquantes durant sa première session. Il en est de même lorsque le titulaire du DEP n'a pas accumulé toutes les unités allouées pour l'apprentissage des matières mentionnées précédemment. Toutefois, ne peut être admise sous condition la personne qui doit accumuler plus de 6 unités manquantes ou qui, ayant déjà été admise sous condition, a fait défaut de respecter ses engagements.

# Résumé du Règlement sur l'inscription et sur la réussite scolaire des étudiants au Cégep du Vieux Montréal

Vous pouvez consulter le document intégral sur le site du collège à <http://www.cvm.qc.ca/cegep/politique/index.htm>

## PRÉAMBULE

Le cégep du Vieux Montréal se préoccupe du rendement scolaire de ses étudiants et désire l'améliorer. Il vise le maintien aux études, premier facteur de la réussite scolaire. Dans un souci d'équité et d'information, le présent règlement énonce les objectifs, les procédures et les conditions d'application relatives à l'inscription des étudiants.

## OBJECTIFS DU RÈGLEMENT

- Préciser les conditions d'inscription des étudiants;
- Établir les modalités d'encadrement des étudiants en vue de leur réussite scolaire;
- Fixer les balises permettant d'établir pour chaque étudiant un cheminement scolaire qui tienne compte de l'organisation des cours de programme dans lequel il est inscrit;
- Clarifier les responsabilités du Cégep et des étudiants par rapport au cheminement scolaire et à la réussite de ceux-ci.

## CONDITIONS D'INSCRIPTION

L'étudiant doit suivre en priorité les cours de mise à niveau associés aux conditions d'admission de son programme d'études ou dictés par ses résultats antérieurs dans certaines matières.

L'étudiant doit suivre en priorité les cours échoués ou abandonnés aux sessions antérieures.

L'étudiant doit répondre aux conditions de réussite exigées par le Cégep.

L'étudiant doit répondre aux règles départementales établies pour son programme d'études, s'il y a lieu.

À l'enseignement régulier, le Cégep exige, à moins d'exceptions, que l'étudiant s'inscrive à temps plein.

## CONDITIONS DE RÉUSSITE

### Le contrat d'apprentissage

Le contrat d'apprentissage s'adresse à l'étudiant qui a :

- a) échoué plus d'un cours mais moins de 50% des cours lors d'une même session ou phase de formation ;
- b) subi un premier échec à un cours de la formation spécifique (excluant les stages).

### Le contrat de poursuite des études

Le contrat de poursuite des études s'adresse à l'étudiant qui a :

- a) échoué un cours de mise à niveau ;
- b) subi deux échecs à un même cours de la formation générale ;
- c) échoué une première fois 50% ou plus de ses cours lors d'une même session ou phase de formation.

### Le renvoi

- a) Le renvoi s'applique dans l'une ou l'autre des conditions suivantes :
  - Incapacité de répondre aux conditions de réussite définies par le Cégep lors de la signature du contrat de poursuite des études;
  - Deux échecs à un même cours de la formation spécifique du programme d'études;
  - Trois échecs à un même cours de la formation générale;
  - Un échec en stage. Avant de prendre une décision sur le renvoi d'un étudiant à la suite d'un échec en stage, le Cégep consulte le coordonnateur de département ou le coordonnateur des stages.

# Ce qu'il faut savoir sur :

## Les modifications à l'horaire

Le Cégep accepte de modifier gratuitement un horaire aux conditions suivantes :

- si l'horaire émis ne prévoit pas d'heure de dîner ;
- si des cours sont placés sur plus de six périodes consécutives ;
- si une modification de note le justifie.

Pour ces trois raisons, vous devez prendre un rendez-vous par Internet à [cvm.omnivox.ca](http://cvm.omnivox.ca) ou par téléphone au 514 982-3450. Toutefois, tout déplacement de cours à l'horaire pour raisons personnelles entraînera des frais de 15\$. Vous serez informés de la procédure à suivre lors de la remise de votre horaire.

## Date limite d'annulation de cours sans échec au bulletin

La date limite pour annuler un cours sans qu'un échec ne soit porté à votre bulletin est le **19 septembre 2011** à la session d'automne et le **14 février 2012** à la session d'hiver. Passé ce délai, vous aurez des résultats pour tous les cours encore présents à votre inscription.

## Confirmation de la fréquentation scolaire

Durant la semaine qui suit la date limite d'annulation de cours, les enseignants procèdent à la confirmation de la fréquentation scolaire de tous leurs étudiants inscrits. Pour maintenir un statut « d'inscrit » à un cours vous devez y être recensé après la date d'annulation ou confirmer votre présence à ce cours par le biais d'Omnivox.

**AOÛT**

L	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6
8	9	10	11	12	13
15	16	17	18	19	20
22	23	24	25	26	27
29	30	31			

- 15 AOÛT - Fin des remise des horaires
- 16-19 AOÛT - Modification des horaires
- 22 AOÛT - Début de la session
- Date limite pour déposer une demande de correction de note

**SEPTEMBRE**

L	M	J	V	S	D
1	2	3	4		
6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17
19	20	21	22	23	24
26	27	28	29	30	

- 5 SEPTEMBRE - Congé
- 19 SEPTEMBRE - Date limite d'annulation de cours ou de session

**OCTOBRE**

L	M	J	V	S	D
1	2				
3	4	5	6	7	8
10	11	12	13	14	15
17	18	19	20	21	22
24	25	26	27	28	29
31					

- 10 OCTOBRE - Congé
- 11-14 OCTOBRE - Réunions de programme / Encadrement des élèves

**NOVEMBRE**

L	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12
14	15	16	17	18	19
21	22	23	24	25	26
28	29	30			

**DÉCEMBRE**

L	M	J	V	S	D
1	2	3	4		
5	6	7	8	9	10
12	13	14	15	16	17
19	20	21	22	23	24
26	27	28	29	30	31

- 13,15 DÉCEMBRE - Reprise de cours ou d'évaluation
- 14 DÉCEMBRE - Épreuve uniforme
- 16 DÉCEMBRE - Reprise d'exams  
- Dernier jour de la session
- 23 DÉCEMBRE - Date limite de remise des notes
- 26 DÉCEMBRE - Congé

**TOTAL AUTOMNE 2011 = 83 JOURS**

**JANVIER**

L	M	J	V	S	D
1					
3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14
16	17	18	19	20	21
23	24	25	26	27	28
30	31				

- 2 JANVIER - Congé
- 16 JANVIER - Fin des remise des horaires
- 17-20 JANVIER - Modification des horaires
- 23 JANVIER - Début de la session
- Date limite pour déposer une demande de correction de note

**FÉVRIER**

L	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	
6	7	8	9	10	11
13	14	15	16	17	18
20	21	22	23	24	25
27	28	29			

- 14 FÉVRIER - Date limite d'annulation de cours ou de session

**MARS**

L	M	J	V	S	D
1	2	3	4		
5	6	7	8	9	10
12	13	14	15	16	17
19	20	21	22	23	24
26	27	28	29	30	31

- 12-16 MARS - Réunions de programme / Encadrement des élèves

**AVRIL**

L	M	J	V	S	D
1					
2	3	4	5	6	7
9	10	11	12	13	14
16	17	18	19	20	21
23	24	25	26	27	28
30					

- 6 AVRIL - Congé
- 9 AVRIL - Congé

**MAI**

L	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12
14	15	16	17	18	19
21	22	23	24	25	26
28	29	30	31		

- 15 MAI - Permutation, 15<sup>e</sup> vendredi
- 16 MAI - Épreuve uniforme
- 17 MAI - Reprise de cours ou d'évaluation
- 18 MAI - Reprise d'exams  
- Dernier jour de la session
- 21 MAI - Congé
- 29 MAI - Date limite de remise des notes

**TOTAL HIVER 2012 = 83 JOURS**